

MON MÉMO TRI

EMBALLAGES

Tous les emballages se trient

Sans restes alimentaires, ne pas rincer, ne pas imbriquer, ne pas écraser.



Briques alimentaires



Plastiques rigides



Plastiques souples



Emballages en métal

VERRES

Bocaux, pots en verre, bouteilles.



PAPIERS ET PETITS CARTONS

Tous les papiers et petits cartons se trient et se recyclent

Petits emballages en carton, prospectus, courriers, journaux et magazines...



BIODÉCHETS

Restes de viande, de poissons et de crustacés, restes de repas, épluchures, croûtes de fromage, essuie-tout... (voir au dos)



TEXTILES

Vêtements et linge de maison propres et secs, même usés. Chaussures liées par paire. À déposer dans un sac fermé.



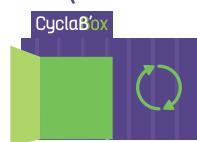
ORDURES MÉNAGÈRES

Seulement ce qui ne peut pas être trié. Produits d'hygiène jetables (coton, masques, couches jetables...), petits objets cassés, sacs d'aspirateur...



OBJETS EN BON ÉTAT

Donnez, vendez ou déposez dans la CyclaB'Box



J'ALLÈGE MA POUBELLE, JE TRIE MES BIODECHETS...

QU'EST-CE QUE C'EST ?

Vous les avez repérées dans votre commune ?
Ces bornes à couvercle marron
permettent de trier facilement vos déchets
de cuisine, à tout moment !



EN PRATIQUE !

1 RETIREZ GRATUITEMENT LE KIT EN MAIRIE

Sur présentation
d'un justificatif
de domicile

2 TRIEZ LES BIODECHETS DEPUIS VOTRE CUISINE



3 DÉPOSEZ UNIQUEMENT LES SACS BIODEGRADABLES OU DES SACHETS KRAFT DANS LES BORNES BIODECHETS, À TOUT MOMENT



DÉCHETS AUTORISÉS

RESTES DE VIANDE, DE POISSONS ET DE CRUSTACÉS, RESTES DE REPAS, ÉPLUCHURES, CROÛTES DE FROMAGE, MARC DE CAFÉ, ESSUIE-TOUT ET MOUCHEURS BLANCS UNIS...



DÉCHETS INTERDITS

SACS PLASTIQUES, MÉTAL, EMBALLAGES, VERRES, ALIMENTS EMBALLÉS, COUCHES ET PRODUITS D'HYGIÈNE, DÉCHETS DE JARDIN, LITIÈRE...



PLUS DE SACS ?

RDV EN MAIRIE OU
UTILISEZ DES SACHETS
EN PAPIER KRAFT !

cyclad.org

contact@cyclad.org

Tél. 05 46 07 16 66